

LIGUE DE NORMANDIE DE LA FFKMDA
FORMATION DE SECOURISME PSC 1
Prévention et Secours Civiques de Niveau 1

DATE : Samedi 06 OCTOBRE 2018



**Lieu : OMS rue du 1^{er} mai
76700 Gonfreville L'Orcher**



La formation au PSC1 concerne les licenciés préparant un brevet fédéral (BMF, BJAR) ou un Brevet Professionnel.

Cette formation est assurée par des formateurs habilités en Secourisme (UDPS).

Le PSC1 permet l'apprentissage de Gestes et la réalisation de situations concrètes (simulation d'accidents).

Condition de participation :
- Etre âgé d'au moins 14 ans

Droit d'inscription :

75 euros

Date limite d'inscription :
28 SEPTEMBRE 2018

Horaires Prévisionnels :
9 h00 à 12 h et 13h15 à 17h15

Stage limité à 12 stagiaires.

DOSSIER D'INSCRIPTION (avec règlement à l'ordre de la Ligue de Normandie de la FFKMDA à renvoyer à :

**LNKMDA chez Mr Argentin Alain
10 rue de Turgauville
76700 Gonfreville L'Orcher
Mail : liguenormandie.ffkmda@orange.fr**

CONVENTION DE STAGE (fiche d'inscription)

Entre la **Ligue de Normandie de la FFKMDA**

et

Madame, Mademoiselle, Monsieur	
Votre nom de naissance	
Vos prénoms	
Votre date de naissance	
Votre nationalité	
Adresse :	
Code postal :	Commune :
Tel domicile :	Tel portable :
Fax :	
Email :	
Ligue :	
Nom du club :	N° Affiliation :
N° de licence :	

Votre formation

La formation est assurée par un formateur habilité en secourisme. (UDPS)

Diplôme souhaité	Option	Lieu
PSC1		Gonfreville l'orcher

Votre règlement

Droit d'inscription
N° de chèque : Banque :
..... euros à l'ordre de La ligue de Normandie de la FFKMDA.

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

(A joindre à toute inscription de stages du PSC1)

Je soussigné(e) :

M'engage sur l'honneur à suivre la formation complète du PSC1.

L'attribution du diplôme sera définitive quand toutes les unités de formations seront validées.

J'autorise la FFKMDA à utiliser mon image, prise lors de cette formation, pour toutes communications liées à la promotion du sport et au développement fédéral.

Fait à Le

Signature du stagiaire :

Signature du Président de la structure :

Cachet de la structure :

Seules les inscriptions accompagnées des règlements seront prises en compte

REGLEMENTATION SUR LES STAGES FEDERAUX

- 1) Les stages sont dirigés par un formateur habilité par le département de la FFKMDA ou par délégation pour le Secourisme.
- 2) Les informations concernant les stages sont adressés à toutes les ligues. Les correspondants se doivent de les diffuser très largement afin que tous les pratiquants des clubs soient informés.
- 3) Toute personne qui perturbera le bon fonctionnement du stage pourra être exclue sur décision du directeur de stage, sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnité.
- 4) Toute dégradation du matériel sera à la charge des responsables de ces faits.
- 5) La fédération se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre des participants est insuffisant. Dans ce cas, les stagiaires inscrits se verront rembourser la totalité de leurs frais d'inscription.
- 6) Une attestation de stage sera délivrée à l'issue de chacun des stages à la demande des stagiaires.

REGLEMENTATION SUR LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

- 1) Respecter les conditions particulières de participation existant pour chaque stage (14 ans minimum)
- 2) Utiliser une fiche d'inscription par stage et par personne
- 3) Les dates limites d'inscription doivent être impérativement respectées.
- 4) Aucune demande d'inscription effectuée par téléphone ou sur papier libre ne pourra être prise en compte.
- 5) Toute résiliation doit être faite par courrier. Dans tous les cas, les frais de constitutions de dossier correspondant aux droits d'inscription seront retenus pour tout désistement à moins de 07 jours du 1^{er} jour de stage.
- 6) Pour le chèque concernant les frais d'inscription, il ne sera encaissé qu'au premier jour de stage